



CONGRES CITES

Règlement Intérieur / Charte de fonctionnement du réseau

1 - L'esprit du réseau « Congrès Cités »

Congrès Cités est un réseau national de villes. Il a pour objectif de permettre à ses adhérents de mener des actions de promotion concertées notamment pour valoriser leur offre spécifique de tourisme d'affaires. Les villes membres sont de taille moyenne et ont les mêmes problématiques à savoir mettre en valeur leur offre de congrès et séminaires sur un marché très concurrentiel.

Congrès Cités n'est pas un club service où chaque adhérent paie une adhésion en l'échange d'une prestation. Il s'agit d'abord d'un réseau collaboratif que chaque ville contribue à faire fonctionner, où les échanges d'expériences sont considérés comme primordiaux.

2 - Les engagements des membres du réseau « Congrès Cités »

Les villes adhérentes garantissent pour les organisateurs de manifestations professionnelles :

- une équipe motivée, expérimentée et disponible
- des infrastructures adaptées
- des prestataires compétents et référencés par nos organismes
- un patrimoine et un environnement riches et agréables, représentatifs du terroir français.

« Le plus du réseau » : faire que chaque congrès qui se tiendra dans l'une de nos villes soit un événement à part entière (participation des élus, de la presse...).

3 - Les cibles du réseau

L'un des objectifs de Congrès Cités est d'identifier, par le biais du réseau, les congrès dont les besoins peuvent être satisfaits par nos villes (capacité des espaces congrès et des hébergements...) et de les « fidéliser » à Congrès Cités.

Ainsi, les cibles privilégiées par Congrès Cités sont :

- les congrès qui se sont tenus dans nos villes.
- les congrès d'envergure nationale organisés par des comités locaux, départementaux ou régionaux qui sont présents sur nos territoires.

4 – Les actions partenariales menées au sein du réseau

L'objectif premier de Congrès Cités est **la constitution d'un fichier clients commun** et qualifié. Chaque ville adhérente s'engage à enrichir ce fichier en mettant à jour les coordonnées des contacts, en apportant des informations permettant de répondre au mieux aux besoins des organisateurs (besoin en hôtellerie 4 étoiles, contraintes techniques particulières type besoin d'une délibération pour occupation du domaine public, aménagements spécifiques de l'espace congrès...).

Chaque ville membre s'engage à **tenir informés ses partenaires dans le cadre de contacts pris avec des clients** présents dans le fichier. Il s'engage également à mettre à jour l'agenda commun aux membres de Congrès Cités afin que ses partenaires connaissent les manifestations qui se dérouleront sur son territoire. Chaque membre fait parvenir, à la demande d'un partenaire, le cahier des charges complet d'un congrès qui s'est déroulé dans sa ville.

Chaque ville membre du réseau s'engage à afficher le logo Congrès Cités sur son site Internet et à établir un lien avec www.congres-cites.fr.

Lors d'une manifestation sur son territoire, **chaque membre de l'association communique sur les autres villes du Réseau** auprès des organisateurs de congrès et leur remet une documentation de Congrès-Cités. L'une des forces du réseau sera la capacité de chaque membre à valoriser ses partenaires en aidant l'organisateur d'une manifestation pour son prochain congrès en l'orientant vers ses partenaires membres du réseau.

Les membres de Congrès Cités organisent **une rencontre annuelle** dans une des villes du réseau, de préférence à l'occasion d'un congrès. Les objectifs sont triples :

- organiser une rencontre où chaque ville membre invite 1 ou 2 organisateurs de manifestations d'envergure nationale qui se sont tenues sur son territoire. L'objectif est de permettre aux membres de Congrès Cités de rencontrer ces organisateurs dans l'optique de maintenir l'organisation de ces événements au sein de notre réseau et donc de les « fidéliser ».
- faire le point sur la vie du réseau (réunion de Bureau, conseil d'administration ou assemblée générale).
- profiter de cette occasion pour organiser des réunions de travail afin de partager des expériences et aborder différents sujets liés ou non au tourisme d'affaires.

En adhérant à Congrès Cités, chaque ville valide le contenu de cette charte de fonctionnement et s'engage à la respecter.